e de ce e & de corfain t tous

rs, qu er l'ill

de P aduit a dén

abrilla s les p avant troup

deman

es par

le, pa e lui. use, h

ide que

rnonvi

miffairs vrée à t nfeil es ions por

fense g

ai l'arm

& l'auti

s foldati r prom LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES ET ETRANGERES. NATIONALES

Les Souscripteurs de l'ancienne Gazette Universelle, dont l'abonnement commençoit au 1er. Février 1792 pour un an, & duite au 1er. Août dernier pour six mois, continueront de recevoir cette Feuille jusqu'au 5 Avril prochain. Il leur sera expédié ne à l'incessament, ainsi qu'à ceux dont l'abonnement sinissoir les 1er. Décembre & Janvier derniers, le précis de tous les évé-l'Evé memens qui se sont passée en Europe, depuis le 10 Août jusqu'au 15 Novembre suivant.

Le Bureau des Nouvelles politiques, &c. Feuille qui paroit tous les jours, est rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, n°, 134. Le prix de l'abonnement est de 36 par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois, au Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen Fontanille, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & 0n ne reçoit point de lettres non-affranchies.

POLO 12 N. E.

De Dantzick, le 12 mars.

outres de l'écat, s'en vertu d'une déclaration formelle fous le scau de la le l'écat, s'est foumise à la souveraineté de sa majesté le roi à la la de Prusse, en demandant la permission d'envoyer une députes qui tation au roi, assu de négocier plusieurs objets directement t publi avec sa majesté.

Section En attendant, le général Rauner desire, comme ôtage, la ropositif forteresse de sacon que dès demain les affaires & le

toute sa troupe, de saçon que dès densain les affaires & le commerce recommenceront à reprendre leur cours ordinaire; tout, au reste, est fort tranquille dans notre ville; on a pris des mesures pour contenir les mouvemens de la populace, qui cependant ne sont point à craindre.

AUTRICHE.

De Vienne, le 13 mars.

L'électeur de Baviere a entiérement renoncé à la neutra-lité qu'il avoit suivie jusqu'à présent. Il va fournir son con-tingent de troupes palatines & bavaroises, aux armées com-

La grosse artillerie, que nous avons vu passer ici, sera 30 jours en route. Elle sera à Francsort pour le milieu du mois prochain; on croit que la plus grande partie est destinée

au siege de Mayence. commence à connoître le plan de campagne concerté entre les puissances. On sair que le général de cavalerie le contre les puissances. On sair que le général de cavalerie le contre de Wurmser, doit se porter avec son corps d'armée vers Landau. Que le prince de Hohenlohe doit attaquer Thionville, tandis que le prince de Cobourg recouvrera les Psys-Bas, & se portera ensuite sur la Flandre. L'armée du prince Frédésic de Brunswick désendra la Hollande (1),

tandis que le comte de Wurmser & le prince de Houenlohe couperont la communication de Custine & lui sermeront le passage pour son retour.

ALLEMAGNE.

ARMÉES ÉTRANGERES.

Extrait d'une lettre écrite de l'armée du prince de Cobourg; le 18 mars, par un officier autrichien (1).

Notre armée est restée 9 jours dans l'inaction, aux environs de Maëltricht, pour attendre tous les renforts qui lui étoient destinés, entr'autres 6 mille hommes de grosse cavalerie. Le tout fut arrivé, & se trouva réuni le 13 au soir. L'armée se mit en mouvement le 14, & le quartier-général partit le même jour de Maëstricht pour se rendre à Tongres. Le 15, on se porta sur Saint-Thron, & le 16 sur Tirlemont, que les François pillerent en le quittant. Le 17, les Autrichiens ne purent parvenir à repousser l'ennemi, & perdirent environ 400 hommes, principalement des régimens de Keihl, Calenberg, & chevaux-légers de l'empereur.

Le 18 à 7 heures du matin, les François, au nombre de plus de 60 mille hommes, commandés par le gé éral Du-mouriez, sont venus nous attaquer en feignant de porter leurs forces vers le centre, & l'aîle droite de notre armée. Ils furent repoussés avec perte, & notre alle droite continua même à conserver & à poursuivre ses avantages; mais ce n'étoient là que de fausses attaques de la part des François: la véritable étoit réservée & dirigée contre notre aîle gauches. En conséquence, ils l'assaillirent avec une masse réunie d'infanterie & de cavalerie, précédée d'une artillerie formidable. Le combat a été long & opiniâtre, & chaudement disputé de part & d'autre avec un mêlange de succès. A la fin,

⁽¹⁾ On craint beaucoup que cette armée ne se porte aujourthui fur Dunkerque, que les flottes angloises & hollandoifes bloqueroient par mers

⁽¹⁾ Nous allons faire un choix dans les gazettes étrangeres des différentes relations qu'elles donnent sur les dernieres affaires entre les François & les Autrichiens; on y verra que si nos ennemis font valoir leurs succès, ils rendent justice à l'intrépidité de nos troupes & au courage de leurs chefs.

cette partie de notre armée a été enfoncée, même avec désordre. Alors notre corps de réserve, commandé par le duc de Wurtemberg, se mit en mouvement, & non-seulement rétablit l'ordre du combat, mais parvint encore très-heureusement à repousser les François, qui commencerent à plier & à faire leur retraite en très-bon ordre, à 5 heures du soir. Notre armée se mit à leur poursuite, en les inquiétant & les harcelant de toutes parts. A 7 heures du soir, notre cavalerie parvint enfin à les entamer & à les enfoncer avec

tant de succès, qu'ils se mirent à fuir. En ce moment on leur avoit déjà tué beaucoup de monde, & on leur a pris 28 pieces de canon.

Du 19 à midi. - Les Autrichiens ont attaqué Tirlemont, qui avoit été pris & repris, & dont les François étoient restés maîtres le 18, & ils les en ont chassés avec succès. La déroute s'est mise parmi eux. On les poursuit vigoureusement; 62 pieces de canon sont au pouvoir des Autrichiens, qui sont en pleine marche sur Louvain, toujours à leur poursuite. Le nombre de leurs morts est considérable : nons avons également beaucoup perdu, mais on ne peut donner encore au-eun calcul exact à cet égard.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DU NORD. Extrait d'une lettre particuliere de Lille, du 30 mars.

Nous avons dû quitter Anvers, moins par la crainte des Autrichiens (quoiqu'on disoit sourdement qu'ils alloient prendre des ocages parmi les patriotes Bataves, pour les Hollandois, adhérens du stadhouder, qui sont détenus dans la citadelle d'Anvers de la part des François), que par crainte de la populace d'Anvers, laquelle, en détestant les François, a montré la même hame contre les patriotes Hollandois.

Vous connoissez déjà l'état désastreux de nos affaires; tout le Brabant est évacué, ainsi que Mons & une partie de la Frandre. Les planes de Fontenoy & celles du Quesnoy serviront à y retrancher l'armée françoise, asia de pouvoir l'y organiser d'après les décrets, sans être inquiétée par l'en-nemi, & amalgamer les bataillons de gardes nationales avec

les troupes de ligue.

Geraruidemberg, Bréda & la citadelle d'Anvers, étoient encore le 26 au pouvoir des François, comme autant de points isolés; mais nous sommes très-inquiets sur le sort de la légion Batave. Quelques - uns croyent que cette légion a été envoyée à Gand; d'autres, qu'elle fait partie du corps du général Marassé, qui se trouvoit encore à Anvers, suivant nos dernieres nouvelles du 27, mais qui paroissoit chercher les moyens de passer l'Escaut, pour se replier égale-ment sur Gand. Huit mille hommes des troupes qui étoient dans nos environs, ont marché du côté de Dunkerque. Le bruit général est ici qu'ils vont défendre cette ville contre toute tentative des Anglois; nous croyons plutôt que ce corps a ordre de protéger la retraite des grands magalins qu'ont les François à Bruges & aux environs.

Dans notre ville tout est en mouvement; mais nous ne voyons pas absolument en noir; pourvu que les affaires s'arrangent dans l'intérieur, le pays qu'on a évacué, ainsi que les villes, sont ouverts, sans désense, & céderont à toute

armée victorieuse.

Les Autrichiens ont publié une amnistie générale au mo-ment de leur entrée à Bruxelles; van der Noot & van Eupen

n'en sont pas même exceptés.

Dumouriez est toujours à Tournay; dès hier 29 au soir, on l'attendoit en cette ville, mais il n'est pas venu. On dit qu'il est très-asse été de l'état de son armée, & que son esprit très abattu s'en ressent.

De Paris, le 4 avril.

Le tribunal extraordinaire a commencé ses séances p l'instruction du procès de Blanchelande, ci-devant gouverne de Saint-Domingue.

Le maréchal-de-camp Duval a été nommé pour remplant Dumouriez.

La société des Jacobins a rayé de la liste de ses membro le citoyen Egalité; elle a aussi asrêté d'exclure de son se tous les prêcres & les ci-devant nobles.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

J'ai lu aujourd'nui, dans le n°. 91 des Nouvelles pol tiques nationales & étrangeres, article Commune de Pari le passage suivant :

Arthur est monte à la tribune, il a cité un fait qu'il a

tenir d'un peintre nommé Langlois, &c.

Je déclare que le citoyen Arthur ne peut assurer tenir fait de moi, pursque je ne lui en ai jamais parlé. Je décla que n'ayant jamais parlé d'affaires politiques au général De mouriez, je n'ai pu connoître son opinon sur le jugemente Louis XVI.

Maintenant je vais rapporter dans toute son exactitude

fait qui me concerne.

Ciargé d'une collection de portraits, je me suis rendu Clichy, chez le général Dumouriez, pour lui demander permission de faire le sien. Arrivé chez lui, je l'ai attent long-tems sans men plaindre. Un de ses domestiques me manda ce que l'on pensoit sur le sort de Louis XVI. répondu que je ne savois pas ce qu'il en arriveroit. Il m répliqué qu'il imaginoit que ce seroit un malheur, & qu ne favoit pas comment le comporteroit l'armée à une parelle nouvelle. Voilà, mot pour mot, la conversation que j'ai cu avec un de ses domestiques, conversation que j'ai rappone à une autre personne que le citoven Arthur; elle n'a pasdur long-tems sur ce chapitre, car deux minutes après jai re (pour la premiere sois) le général Dumouriez, & je me su occupé à le peindre.

Voila tout ce que je sais, tout ce que j'ai dit, tout ce que je répete, & cela ne peut compromettre ni le général Du

mouriez, ni son domestique, ni moi.

LANGLOIS, peintre. Nota. Je prie les journalistes patriotes de vouloir bis insérer cet article dans leurs feuilles.

COMMUNE DE PARIS.

Suite de la séance du 1er. avril.

Plusieurs sections sont venues prier le conseil de faire n partir entre ,les citoyens les armes enlevées aux persons suspectes. Hébert a appuyé la proposition, se sondant sur nécessité où les citoyens seroient bientôt autorisés de faire ula de ces armes. Sur son réquisitoire, le conseil-général, conside rant que les malveillans menacent les dépôts publics, a at rêté, 10. que les 48 sections seront invitées à surveiller le différens dépôts & établissement publics, & notamment poste de l'arsenal; 2º. que les armes qui doivent être mile en dépôt à la commune, seront partagées dans les différent sections, pour être plus exactement gardées, & afin de pre venir les entreprises que les contre-révolutionnaires pou roient faire sur un dépôt unique; 3°, que les canons que sont placés dans les différens postes d'artillerie, seront éga lement parta és entre les sections; 4°. que le présent arrête sera envoyé aux 48 sections & au commandant-général, qu sera tenu de lui donner sa prompte exécution.

Une vive discussion s'est élevée sur la garde du Temple,

elle a été oc é.é surpris e ont été adop « Sur le conseil-géaé

1°. Qu'au ment, ne p foir. Toute p arrêtée & ti gouverneur.

2º. Enjoir tenir aucune nues , comm pour elles. 3º. Délen

nover aux a Temple. 4°. Qu'au entrer dans

5°. Qu'il prisonniers. 6°. Qu'au recevoir lues au con 7°. Lorfq forme, ils 1

& du comm

Les grand jour. Chaum fituation crit ville de Pari de Dumouris restée fidelle ourg; Beu les moyens l'orateur, q

toujours été bien qu'elle que de fa cl république. diverses mes 1°. Qu'il mouriez.

2º. Qu'un nationale , 1 ses comités imminent of 3°. Qu'il conserver la

4°. Que t

ue les arm section, ne qui prétendr 5°. Qu'il acobins, & ensemble, c rats qui atte

6º. Que le der le prem cs grouppes rétablissemen Quelqueses autres se par une dépr elle a été occasionnée par l'arrestation d'un individu qui a é é surpris en levant le plan de la tour. Différentes meiures ont été adoptées; elles sont contenues dans l'arré. é suivant :

« Sur le réqussitoire du procureur de la commune, le

conseil-général arrête :

1°. Qu'aucune personne de garde au Temple ou autrement, ne pourra y dessiner, lever le plan de quoi que ce soit. Toute personne prise en contravention sera sur-le-champ arrêtée & traduite au conseil-général faisant les sonctions de gouverneur.

2°. Enjoint aux commissaires de service au Temple, de ne tenir aucune conversation familiere avec les personnes détenues, comme aussi de ne se charger d'aucune commission

pour elles.

ces pe

verne

mplace

nembro

on se

es poi. Parii

Lad

teniro

décla

al De

nentd

tude

endu

nder l

me de

Il m

& qui

j'ai eu

as dun

me fui

ce qu

ntre.

ir bia

ire de

e fur la e ulage onfidea arler les

nent le miles

érentes

de pre

pour.

ns qui

t égaarrêté 3°. Décenses font faites auxdits commissaires de rien innover aux anciens réglemens pour la police de l'intérieur du Temple.

4°. Qu'aucun employé au fervice du Temple ne pourra

5°. Qu'il v aura toujours deux commissaires auprès des

prisonniers.

6°. Qu'aucun commissaire au Temple ne pourra envoyer ni recevoir des lettres, sans qu'elles aient été préslablement

lues au conseil du Temple.

7°. Lorsque les prisonniers se promeneront sur la platteforme, ils seront toujours accompagnés de trois commissaires & du commandant qui les surveilleront scrupuleusement.

Du 2 avril

Les grandes mesures de salut public étoient à l'ordre du jour. Chaumet & Hébert ont sait un tableau effrayant de la situation critique où se trouve la république, & sur-tout la ville de Paris. Selon le procureur de la commune, l'armée de Dumouriez, c'est-à-dire la partie de l'armée qui lui écoir restée fidelle, seryoit d'avant-garde à celle du prince de Cobourg; Beurnonyille alloit concerter avec ce général perfide les moyens de détruire Paris; car saites attention, a continué l'orateur, que le but de tous les contre-révolutionnaires a toujours été de détruire cette immense cité, parce qu'ils savent bien qu'elle est la colonne la plus serine de la liberté, & que de sa chute ou de sa conservation dépend le sort de la république. Chaumet & son substitut Hébert, ont proposé diverses mesures dont voici les principales:

1°. Qu'il fût formé un camp entre Paris & l'armée de Du-

mouriez.

2°. Qu'une députation se rendit demain à la convention nationale, pour lui demander quelles sont les mesures que ses comités vont prendre pour sauver la république du danger imminent où elle se trouve.

3°. Qu'il sût formé une légion de tyrannicides, destinée à conserver la liberté, toute la liberté, rien que la liberté.

4. Que tout parc d'artillerie fût prohibé dans Paris, afin que les armes & les canons d'stribués également dans chaque lection, ne pussent tomber à la duposition des malveillans qui prétendroient s'en emparer.

5°. Qu'il fût sur-le-cramp levé une armée de 50 mille jacobins, & que les patriotes sussent invités à se lever tous

ensemble, comme au 2 septembre, pour anéantir les scélérats qui attentent à notre liberté.

6°. Que les patriotes s'engageaffent par ferment à poignarder le premier qui oferoit, dans une place publique, dans les grouppes, dans les cafés, &c. proposer la royauté & le rétablissement du despotisme ».

Quelques-unes de ces propositions ont été adoptées, & les autres seront soumises demain à la convent on nationale par une députation qui sy rendra à cet esset.

L'administration de police a été vivement inculpée par plusieurs sections; on l'a accusée d'avoir, par sa mollesse & son trop de facilité à relâcher des hommes plus que suspects, agravé le danger que court la république. Plusieurs contrerévolutionnaires ont échappé par un effet de cette indulgence à la justice nationale. La section des Arcis a cité pour sa part un prêtre qu'elle avoit fait arrêter au milieu d'une messe de la pustieur particuliere. & à la suite de laquelle plusieurs jeunes personnes, sous la direction d'une abbesse, devoient communier. Ce prêtre, relâché par le département de police, a été repris le soir dans les bras de labbesse. Le conseil général a été vivement frappé de ces diverses dénonciations, & après de vives apostrophes contre quelques-uns de ces administrateurs, il a été arrêté, 1°, que demain quatre membres de ce comité seroient remplacés; 2°, que leur nombre seroit porté à douze; 3°, qu'ils séroient chargés de correspondre fraternellement avec les comités révolutionnaires des 48 sections.

Les tribunaux ont été installés dans le jour.

Les hussards de la liberté, chassés par Dumouriez & refugiés à Paris, sont venus remercier le conseil de la protection qu'ils ont trouvée dans leur disgrace. Un commissaire des guerres étoit leur organe : ils ont demandé d'être promptement casenés. « Jappuye de toutes mes sorces leur pétition, a dit Chaumet; nous aurons besoin d'eux, comme ils auront besoin de nous : il saut que la déguation qui demain ira à la convention, lui annonce qu'il est dans l'intention du conscil de rallier autour de la commune de Paris & de la convention nationale tous les républicains chassés de l'armée de Dumouriez, tous ces siers Sans-Culottes du Midi, qui viennent, comme d'un mont Sina, apporter cette loi, l'arrêt de mort des traitres & le gage du bonheur des patriotes ».

Ces hussards ont été invités aux honneurs de la séance; leur demande a é é accordée, & le réquisitoire du procureur de la commune adopté. Sant rre veuloit qu'on les fit repartir bientot, asia que la protection qu'on leur accorde ne fût point un appar pour les déserteurs. Il s'est excusé aussi sur les dissicultés que présentoit la loi relative à la répartition des canons entre les sections; mais le conseil a passé à l'ordre du jour sur l'une & l'autre observation du général.

Une députation de l'assemblée électorale a été admise dans le sein du conseil : elle a improuvé & dénoncé le comité de salut public, correspondant avec les départemens, comme attentatoire à la souveraineté nationale : presque toutes les sections qui avoient accordé leur adhésion à la sormation de ce comité ont cru devoir la retirer; le conseil a suspendu jusqu'à l'évi si n du vœu des sections l'exécution de son arrête, qui ordonnoit que les srais de bureaux de ce comité seroient soldés par le trésor de la commune.

Dubuisson, l'un des commissaires dénonciateurs de Dumouriez, est monté à la tribune; il résulte de son rapport que Dumouriez avoit conçu la plus mauvaise opinion des volontaires, & sur-tout de ceux de Paris: 2250 soldats du bataillon de la république étoient à ses yeux des coupe-têtes; il a dit, en parlant de ces volontaires, que son seul regret étoit de ne les avoir point sait désarmer & démonter pour équiper ses camarades de la ligne; il s'est plaint vivement de ce que la convention ne donnoit des pensions qu'aux hommes du 10 août & du 2 septembre, tandis que les braves soldats des traupes de ligne n'en pouvoient obtenir. Les commissaires le traitoi ut un jour de citoyen. « Point de citoyen, s'écriatil, je suis général, je ne prétends pas qu'on m'appelle citoyen ». Les bonnets rouges ont été proserits de son armée. Dubuisson lui dit, dans une de leurs, conférences, que 12 mille Parisiens alsoient voler à son secours. « Je n'en yeux

point, je n'en veux point, repliqua Dumouriez; ce font des

lâches, ce sont des coupe-têtes ».

Dubuisson a terminé son rapport par demander, en riant, Dubuiton a termine ion rapport par demander, en riant, fi le conseil vouloit adhérer au magnifique plan de contrerévolution proposé par Dumouriez. Tout le conseil & les
tribunes se sont levés en criant: non, non. En ce cas, a
continué Dubuisson, ma mission dont le général m'avoit
chargé est remplie; il ne m'en reste qu'une, celle de vous
suggérer des moyens de désense adaptés à l'attaque qu'on
tour orésore. Le demande d'être adioint à un des commisnous prépare. Je demande d'être adjoint à un des commissaires pris dans votre sein , pour concerter avec eux un plan d'opération qui puisse sauver Paris & la république. (Applaudi & adopté).

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Jean-de-Bry.) Séance du mercredi 3 avril.

On admet à la barre une députation de la commune de Paris. Le procureur de la commune, Chaumet, prend la parole; il annonce que le comité central de salut public, dénoncé à la convention, a été formé par la majorité des sections, & s'est réuni dans une des salles de l'évêché. Le rassemblement étant légal, le conseil de la commune n'a pu s'empêcher de l'autorifer: mais dès les premieres séances, les meneurs de ce comité ont décelé leurs intentions perfides, & les sections leur ont retiré les pouvoirs dont elles les avoient revêtus.

Chaumet, après avoir rendu compte de ce fait, propose des mesures que la trahison d'un général qui menace Paris & la convention rend urgentes & indisp nsables. Il demande, 1º la formation d'un camp entre Paris & les frontieres; 2º. la réorganisation de la partie de l'armée que Dumouriez a licencié; 3°. le rapprochement des fabriques d'armes qui sont sur les frontieres, pour les mettre en activité extraordinaire. Il demande de plus que les départemens soient instruits des dangers qui menacent Paris, car leur prévention contre Paris,

dit-il, n'existe plus. La députation est admise aux honneurs de la séance.

On lit une lettre des derniers commissaires envoyés à Lille, datée du premier avril, à huit heures du matin. Ils écrivent qu'étant arrivés dans cette ville; ils ont eu des conférences qu'etant arrives dans cette vine; ils ont eu des confectees avec leurs collegues, sur les moyens d'approvisionner l'armée. Quant au décret porté contre Dumouriez, ils vont se rendre au camp de Maulde pour le mettre à exécution dans toutes ses dispositions. Le ministre Beurnonville, de son côté, prend tous les moyens possibles d'arrêter la désertion.

Les commissaires Lacroix, Merlin, Gossuin & Treilhard,

de retour de leur mission, se présentent successivement à la tribune. Lacroix a rendu compte, au nom de ses collegues, de la conduite qu'ils ont tenue; mais il s'est plaint d'abord des caloranies lancées contre lui à la tribune de la convention; cependant il n'a pas infisté sur sa réclamation. Citoyens, a-t-il dit, en partant de Lille, nous ne nous attendions pas à apprendre que nous avions été calomniés auprès de vous. Si nous étions reftés 24 heures de plus, nous aurions mis à exécution votre décret, & Dumouriez seroit aujourd'hui à votre barre, mort ou vif.

Après avoir rendu compte des soupçons qu'il avoit eus sur la conduite de Dumouriez, de ce qu'il a fait avec Danton à l'armée, où ils ont rallié des baraillons qu'on écartoit exprès de l'armée, il a dit que l'évacuation combinée de la Bel-

gique, & le projet de livrer Lille, où Dumouriez n'avoir la le que 245 hommes presque sans armes, déterminerent les commissaires à prendre de grandes mesures, pour mettre à couvert une frontiere que Dumouriez a dégarnie.

D'abord ils ont requis le général Duval de s'emparer, avec 3 mille hommes, du poste du pont rouge & autres, pour mettre la place de Lille à couvert. Le 27, ils ont somme le général Dumouriez de se rendre le 29 à Lille, pour se justifier des nombreuses accusations portées contre lui; ils avoient arrêté entr'eux une série de questions à faire au général, & qui portoient sur les saits dénoncés par les commissaires Proly, Péreira & Dubuisson. On sait quelle est le réponse que le général Dumouriez a faite à cette réquisition

D'après cette réponse, les commissaires prirent la résolution de se rendre auprès du général. Ils ne se dissimuloient pa les dangers qu'ils pouvoient courir en allant faire arrêter un général à la tête de son armée. Mais résolus à faire leur de voir, & à périr plutôt que d'y manquer, ils s'armerent, à Lacroix demanda même l'autorifation de ses collegues pour

bruler la cervelle à Dumouriez, s'il faisoit résistance. Cette détermination avoit été prise pendant la nuit; qui rassuroit les commissaires, c'est qu'ils avoient désabuse l'armée sur le bruit que l'évacuation de la Belgique étri concertée avec l'assemblée. Tel étoit l'état des choses, lorsqu les derniers commissaires Camus, Bancal, Lamarque & Qui nette ont succédé aux premiers, & ceux-ci ont été alors obli gés d'obéir à leur rappel. Cependant, ils ont offert à leun collegues de les accompagner au camp. Ils n'ont pas para goûter cette proposition, & les huit commissaires se sont léparés.

Lacroix & ses collegues étant en route, ont été obligés de s'arrêter à Douai, saute de chevaux. Là les administrateur du département du Nord leur ont fait remettre une lettre qu'ils venoient de recevoir du général Dumouriez, & qui el lans date.

« La tyrannie, les assassinats & les crimes, est-il dit dans cette lettre, sont à leur comble dans Paris. L'anarchie nous dévore; plus les dangers de la patrie font grands, plus la convention met de tyrannie & d'aveuglement. Les vérits que je lui ai dites ont exaspéré les Marat & les Robespierra J'ai sait arrêter quatre commissaires de la convention, & le ministre Beurnonville, lui dont j'avois sait la fortune dans la derniera campana. la derniere campagne.

J'ai eu de la peine à retenir l'indignation de l'armée; j les ai en lieu de sureté pour me servir d'otages, & je ne tarderai plus à marcher sur Paris, pour y faire cesser l'anarchie, & désendre la liberté. Le rétablissement de l'anarchie, cienne constitution ramenera le calme & la paix, & éteindra les feux de la guerre civile. J'espere être le libérateur de France. Je suis bien loin d'aspirer à la dictature ; aussi-tôt que la paix sera rétablie, je me démettrai de tout emplois Une lettre du général Custine annonce qu'il a été trab

par le général Lovingen; il a été forcé sur une hauteur oil étoient possées quelques compagnies, & obligé de quitter les possées de l'Ana; il va se replier sur Landau. Ce mouvement ne l'empêche pas cependant de conserver Mayence, où l peut résister. Il se plaint de quelques compagnies de grenz diers : la lettre contient de longs détails sur cette affaire.

Thurist après quelqués réslavions sur les danvers que

Thuriot, après quelqués réflexions sur les dangers qui nous pressent, a fait décréter que la séance sera permanents jusqu'à nouvel ordre.

es Souscri au 1er. Août incessamment, nemens qui s e Bureau près celle de l trois mois. Le L'abonnement

EMPEREU deux régimens saires ont déjà La ville de ufe reconnoi siege de cette prince de Cob lui, & l'autr ordres.

> DÉP Extrait d'u La ville de

retourne dans plus que 20 on fait monte Vous savez qu pitulation. Da voir des Autri la Flandre, il une partie de Bruges. Hier, d'un congrès pention d'arn ce n'est pas n ne vienne à entre Lille & apprends qu extraordinaire de Bruille & desseins, on u nombre in ortes de la Quelques a